

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 1148

80 – SOMME

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AMIENS

Ventes et cessions

006 720 064 RCS Amiens.

LE PALAIS DE L'AUTOMOBILE ABBEVILLE.

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Capital : 360000.00 EUR.

Adresse : 19, Rue Des Otages, 80000 Amiens.

Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION GUEUDET COTE D'OPALE Société par actions simplifiée au capital de 544 160 € ZI de Boulogne sur Mer - 131 Bd de la Liane 62360 SAINT LEONARD 616 220 463 RCS BOULOGNE SUR MER

LE PALAIS DE L'AUTOMOBILE ABBEVILLE Société par actions simplifiée au capital de 360 000 € 19 Rue des Otages 80000 AMIENS 006 720 064 RCS AMIENS

Aux termes d'un acte sous seing privé en date, à AMIENS (Somme), du 1er octobre 2021, les sociétés ont établi un projet de fusion par absorption de la société LE PALAIS DE L'AUTOMOBILE ABBEVILLE par la société GUEUDET COTE D'OPALE L'évaluation des biens transmis s'établit à : Actif 14 289 762,72 € Passif 11 186 757,00 € Dividendes 1 170 000,00 € Soit un apport net de 1 933 005,72 € Pour rémunérer cet apport, la société GUEUDET COTE D'OPALE augmentera son capital de 270 000 € par émission de 13 500 actions nouvelles de 20 € de valeur nominale chacune, entièrement libérées, assorties d'une prime de fusion globale de 1 663 005,72 € Ces actions nouvelles seront attribuées aux associés de la société LE PALAIS DE L'AUTOMOBILE ABBEVILLE à raison de 3 actions de la société GUEUDET COTE D'OPALE pour 4 actions de la société LE PALAIS DE L'AUTOMOBILE ABBEVILLE. Toutes les opérations effectuées par la société LE PALAIS DE L'AUTOMOBILE ABBEVILLE depuis le 1er janvier 2021 jusqu'à la date de réalisation définitive de la fusion seront prises en charge par la société GUEUDET COTE D'OPALE. Ledit projet a été établi sous la condition suspensive de son approbation par les assemblées générales extraordinaires des deux sociétés. La société LE PALAIS DE L'AUTOMOBILE ABBEVILLE sera dissoute de plein droit, sans liquidation, au jour de la réalisation définitive de la fusion. Le projet de fusion a été déposé au greffe du tribunal de commerce d'AMIENS le 14 octobre 2021. Pour avis..